

COMMUNIQUÉ

« CONTRIBUER À RESTAURER LE TAUX DE MARGE DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES PAR UNE POLITIQUE DE COMPÉTITIVITÉ POUR L'INDUSTRIE » déclare Yvon Jacob, Président du Groupe des Fédérations Industrielles (GFI).

Lors d'un point presse tenu le 21 avril 2010 à Paris, **Yvon Jacob** et **Denis Ferrand**, Directeur Général de COE-Rexecode, ont présenté le bilan 2009 de l'industrie française et le scénario probable d'évolution pour 2010.

« La crise financière et celle du crédit de l'automne 2008 ont lourdement impacté l'économie industrielle en 2009. Malgré un redressement intervenu à l'été, la production, les chiffres d'affaires, l'investissement, l'emploi sont en recul plus ou moins marqué par rapport à 2008. Les perspectives pour 2010 sont incertaines même si des signes encourageants apparaissent : les commandes étrangères progressent en mars 2010 et l'investissement semble mieux orienté. Mais simultanément, la consommation des ménages s'est repliée au 1^{er} trimestre et surtout, les cours des matières premières industrielles exprimés en euro ont bondi de 100% en un an ! » souligne **D. Ferrand**.

« Nos marges d'exploitation ont reculé de 17 % en 2009 et se retrouvent à – 50 % de leur niveau de 2000 » constate **Y. Jacob** qui ajoute : « Ce recul de nos marges doit être enrayeré et nous devons retrouver des taux de marge qui permettent de développer la recherche et l'innovation, d'investir et de nous projeter à l'international ».

Dans ce contexte, le GFI considère essentiel qu'une nouvelle politique pour l'industrie soit mise en œuvre : « Le premier objectif à atteindre est celui de redresser notre compétitivité par rapport à nos grands concurrents européens. Il faut détaxer les facteurs de production industrielle localisés sur notre territoire que sont l'emploi et l'investissement. Des mesures encourageantes ont été décidées en 2009, notamment le remplacement de la taxe professionnelle par la cotisation économique territoriale (CET), même si le GFI considère qu'un plafond de 3 % de la valeur ajoutée reste bien trop élevé pour l'industrie. De même, le transfert au plan européen d'un projet de « taxe carbone » montre à l'évidence la prise en compte par les pouvoirs publics de l'impératif de compétitivité : ne pas taxer la production industrielle en France plus qu'elle n'est taxée dans le reste de l'Europe » précise **Y. Jacob**.

S'agissant de la Conférence Nationale de l'Industrie (CNI) qui doit se mettre en place à la suite des États Généraux de l'Industrie, le GFI a fait des propositions aux pouvoirs publics pour sa composition, sa gouvernance et son fonctionnement : « L'industrie attend de la CNI qu'elle soit à l'écoute des analyses et des recommandations des industriels dans quatre domaines : la compétitivité, le financement long de l'industrie, l'efficacité des filières industrielles pour adresser les marchés du futur, l'image rénovée de l'industrie auprès des jeunes pour qu'ils aient envie et le goût de faire carrière dans l'industrie » déclare **Y. Jacob**.

« L'intérêt porté à l'industrie en France doit être partagé à Bruxelles où il faut mieux faire entendre nos propositions. Le GFI recommande que l'Europe s'approprie une politique industrielle qui veuille en particulier à améliorer l'indice de compétitivité de nos industries par rapport à celles du reste du monde. L'Europe a réellement besoin d'afficher pour les 10 ans qui viennent une vraie ambition pour ses industries » conclut **Y. Jacob**.

Contacts presse :
Solange Stricker / Christina Bel

Solange Stricker & Associés
Tél : 01 40 71 06 97 - Fax : 01 40 71 07 28

Contact GFI :
Thierry Noblot

Nouvelles coordonnées depuis le 1^{er} avril 2010 :
Tél : 01 53 59 18 62 – Fax : 01 53 59 18 88
gfi@gfi.asso.fr - www.industrie-gfifrance.com